

REPUBLIQUE GABONAISE  
 MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU COMMERCE,  
 DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME

Direction Générale des Impôts  
 BP 37 / 45 - Libreville

Tel :

**DECLARATION DES SOMMES VERSEES AUX PRESTATATAIRES DE SERVICE NON  
 ASSUJETTIS A LA TVA ET MONTANT DES RETENUES EFFECTUEES** (art. 182 ET 189 DU CGI)

Exercice :..... (au titre duquel les versements ont été effectués)

**BORDEREAU RECAPITULATIF**

**NOM DE L'ENTREPRISE OU RAISON SOCIALE :**

**NIF :** |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

La présente déclaration est à déposer avant le 30 avril simultanément aux déclarations n° ID01, ID13 ou ID14

Nom, prénom ou raison sociale et adresse du prestataire	NIF du prestataire	Montant versé	Montant de la retenue à la source effectuée
<b>TOTAUX</b>			

Nom, prénom ou raison sociale et adresse du prestataire	NIF du prestataire	Montant versé	Montant de la retenue à la source effectuée
<b>TOTAUX</b>			